

Alors il rentre sur la place par l'angle du corps-de-garde, galope jusqu'à la statue, s'arrête et donne ses ordres au colonel de service pour l'exécution des trois mouvements qui précèdent le défilé.

Une seule variante pouvait être faite au programme : quand il y avait réception de nouveaux membres de la Légion-d'Honneur, cette cérémonie remplaçait les trois mouvements de rigueur avant le défilé.

Oh ! ces jours-là, c'était fête pour le Maréchal ! Au centre du parallélogramme formé par les troupes, à côté du drapeau tricolore, face aux élus et campé sur son cheval comme un cavalier de vingt ans, Castellane lisait d'une voix vibrante la formule du serment, et chacun des chevaliers, levant vers lui sa main droite, répondait : « Je le jure ! » Alors le Maréchal mettait pied à terre et tirait son épée. Le corps rejeté en arrière, la tête droite, le regard étincelant, il frappait de son glaive, sur chaque épaule, le récipiendaire, et lui disait : « Je vous fais chevalier ! » Puis il distribuait les insignes, et, l'un après l'autre, embrassait chaque officier, chaque sous-officier, chaque soldat reçu, comme un père embrasse son enfant.

Que ce spectacle, qui a toujours profondément impressionné les masses, ait fait ricaner quelques sceptiques ; que le souvenir de Bayard ait pu être évoqué en riant, c'est possible ; mais plus d'une larme, en pareille circonstance est tombée sur de moustaches grises, et nous sommes tenté de dire, à ce sujet, avec le poète :

« Malheur aux insensés qui rient ! »

Le moment du défilé venu, commençaient pour les aides-de-camp d'abord, pour le colonel commandant les troupes ensuite, des difficultés réelles et qui n'étaient pas sans avoir aussi quelquefois leur côté comique. Il s'agissait, pour les uns, de placer les *jalonneurs* ; pour l'autre, d'amener la tête de colonne à la hauteur précise *du second arceau*.

Que le colonel fût nouveau dans la garnison ou qu'il fût ancien, il recevait de Son Excellence cet ordre verbal : « Monsieur,